

Ecole élémentaire du Hohberg
10 rue du Hohberg
67 200 STRASBOURG

UAI de l'école : 067 27 28 J
25 classes

Procès-verbal de la 2e séance ordinaire du conseil d'école Année scolaire 2020 / 2021

Jeudi 18 février 2021, de 17h30 à 19h30, au Centre Administratif de l'Eurométropole

Participants à la séance :

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
ANWEILLER Florie	Enseignante	OURAMDANE Ourdia	Enseignante
BECARD Stéphanie	Enseignante	PETYNIAK Aleksandra	Enseignante
BECKER Yvan	Enseignant	REIGNIER Véronique	Enseignante
BELAKEHAL Kamel	Enseignant	SERRES Emilie	Enseignante
BELLOM Clémence	Enseignante	STEFANINI Lucie	Enseignante
BLUM Véronique	Enseignante	TISSERANT Marie	Enseignante, ULIS
BRUNO Camille	Enseignante	TOMAS CASCALLO Nuria	Enseignante
CATAPOULE Indrah	Enseignante	VELTEN Corinne	Enseignante
DEMILLY Sandrine	Enseignante	VERHEYE Clara	Enseignante
DETHOREY Aurélie	Enseignante	RODICQ Jeanne	Enseignante
EVA Mathilde	Enseignante	GUERBEUR Esther	Psychologue scolaire
FARAH Olivia	Enseignante	DE MORO Aymeric	Enseignant RASED
FUGER Marina	Enseignante		
GALAND Nicolas	Enseignant	HUFSCMITT Jérôme	Directeur Ecole Maternelle du Hohberg
HEINERICH Lionel	Enseignant	HEN Laurent	IEN Strasbourg 6
HEITZMANN Alain	Directeur		
HEYBERGER Catherine	Enseignante, UPE2A	Mme ENEMKARA	Enseignante EILE Turc
JUNDT Cécile	Enseignante	M. CHALBI	Enseignant EILE Arabe
LEGOUARA Aline	Enseignante	M. KAJOUR	Enseignant EILE Arabe
LE PEZENNEC Sébastien	Enseignant		
MARTINATI Sophie	Enseignante		
MATTEI Corinne	Enseignante		

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
JEAN DIT TESSIER Loïc	Représentant des parents	JACOB Laetitia	Représentant des parents
NEFF Marie-Claire	Représentant des parents	ZAFFARANO Gabrielle	Représentant des parents
MORO Véronique	Représentant des	DOUH Nadia	Représentant des

	parents		parents
TALEB Saâdia	Représentant des parents	SAMRIOUI Asmae	Représentant des parents
AIT HASSOU Sadiya	Représentant des parents	BRINGEL Pauline	Représentant des parents
MORIN Cédric	Représentant des parents	CHAIBANE Karim	Représentant des parents
HAMADA Kalina	Représentant des parents	BLANCHET Marie	Représentant des parents
GARGOWITSCH Céline	Représentant des parents	SCHNEIDER Billie	Représentant des parents
BELLER Victoria	Représentant des parents		
EL AATMANI Anne	Représentant des parents		
SENRA Matilde	Représentant des parents		
FLAMENT Aurore	Représentant des parents		
EL MANSOURI Fadma	Représentant des parents		

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
OZENNE Pierre	Ville de Strasbourg	WEIDNER Léa	RPS (interim)
BEN ANNOU Khadija	Ville de Strasbourg	ENGEL Dominique	RTS Ville de Strasbourg
TURAN Hulliya	Ville de Strasbourg		
BERNARD Gailord	Ville de Strasbourg		

La directrice remercie les personnes présentes et leur propose de faire un rapide tour de table pour se présenter.

En sa qualité de directeur, monsieur HEITZMANN prend la présidence du présent conseil.

Madame ANWEILLER, enseignante, se propose d'assurer le rôle de secrétaire de la séance.

1. Point sur les effectifs et l'équipe pédagogique

- Légère baisse des effectifs : 481 élèves sont actuellement scolarisés à l'école. Nous avons démarré l'année scolaire à 490.
- Changements dans l'équipe enseignante :
 - Départ de M. Eggersgluess fin novembre (mi-temps en CE1 avec M. Lesage) : il sera remplacé à partir du mois de mars par Mme Phillippe. A noter : le remplacement de cet enseignant a été partiel et insuffisant, alors même que l'Inspection Académique savait que son arrêt de travail était définitif et couvrait toute l'année scolaire.

- Départ en congé maternité de Mme Catapoulé (CM2). Là encore, il y a eu un certain nombre de journées non remplacées. Ce départ est certes arrivé plus tôt que prévu, mais l'administration aurait pu l'anticiper, puisqu'elle connaissait la situation.
Actuellement une enseignante, Mme Legouara, a été nommée sur la classe, mais son affectation est censée se terminer le 19 février. Aucune solution de continuité n'étant annoncée pour la suite de l'année, nous demandons instamment que Mme Legouara puisse poursuivre son remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nous remercions à ce sujet les parents élus d'avoir envoyé un courrier au Rectorat pour signaler ces manques de remplacement et demander qu'ils soient palliés.

2. Adaptations scolaires et périscolaires liées à la situation sanitaire

Le Covid et l'évolution du protocole sanitaire ont toujours un impact direct sur le fonctionnement de l'école. Il paraît judicieux de faire un point sur la situation et les adaptations qui ont dû être opérées depuis le 1^{er} conseil d'école :

- *Au niveau scolaire :*

- Livret Scolaire Unique :

Le bulletin du 1^{er} semestre a été donné aux parents fin janvier. Des entretiens individuels ont été faits, à distance ou à l'école, à la demande des parents ou de l'enseignant(e).

- Activités physiques et sportives :

Le cycle natation en cours pour les CE1 et CE2 a été suspendu jusqu'à nouvel ordre. L'EPS à l'intérieur, préau compris, n'est plus autorisé. Les classes pratiquent le sport à l'extérieur quand les conditions météorologiques le permettent, dans le respect des contraintes sanitaires (pas de sport de contact, pas de brassage d'élèves, etc.). Certaines classes vont marcher et faire des jeux au Parc Naturel Urbain, proche de l'école.

- Cours de langue étrangère (arabe, turque, italienne) :

Pour cause de brassage des élèves, ces enseignements ont été suspendus en présentiel. Ils se poursuivent en visioconférence.

- Sorties :

Les sorties de type « culturel » restent faisables, sous conditions strictes. Les transports en commun ne peuvent être utilisés, ce qui oblige à commander un bus : le coût s'avère prohibitif, ce qui de fait limite ou empêche toute sortie.

- Parents d'élèves :

Tant pour des raisons sanitaires que sécuritaires (plan Vigipirate renforcé « risque attentat »), il est difficile de faire rentrer des parents dans l'école, que ce soit pour des rendez-vous ou des réunions pédagogiques, ou de l'aide en classe.

- Port du masque :

Seuls les masques de type chirurgical ou « Grand public norme AFFNOR catégorie 1 » sont autorisés désormais, pour les enfants comme pour les adultes. Nous sommes conscients de la contrainte financière que cela peut représenter pour certaines familles, les masques étant à la charge des parents.

L'école ne dispose que d'un stock très limité de masques de secours, fournis par l'Inspection Académique. Aussi enjoignons-nous les parents à bien vérifier que leurs enfants ont bien un masque pour aller à l'école ; nous leur recommandons également de glisser un masque de rechange dans le sac de l'enfant, en cas de perte ou d'oubli.

Nous constatons et regrettons bien évidemment le manque de lisibilité et de cohérence de toutes ces modifications, tant pour les élèves et leurs parents, que pour l'équipe pédagogique elle-même. Toutes ces contraintes compliquent et dégradent les conditions de travail des élèves et de leurs professeurs.

Je tiens à souligner la motivation et l'opiniâtreté dont fait preuve l'équipe enseignante, afin d'offrir aux élèves les meilleures possibilités d'apprentissage dans ce contexte difficile.

• *Au niveau périscolaire :*

Au niveau de la cantine scolaire de l'élémentaire :

- les enfants portent le masque sur toute la durée de la pause méridienne- ils ne l'enlèvent qu'une fois à table
- les enfants sont répartis par niveaux et par classes dans la cantine- chaque classe à sa table
- les enfants n'ont plus le droit de se lever pour chercher de l'eau ou du pain- ils doivent lever la main s'ils ont besoin de quelque chose
- en dehors du lieu « cantine », les groupes classes peuvent se mélanger puisque les enfants portent à nouveau leur masque - une distanciation est néanmoins gardée entre les différents niveaux

Au niveau de la cantine scolaire de la maternelle :

- les enfants déjeunent séparément par groupe de niveau (petits, moyens, grands)
- ils sont au maximum 5 par table
- les enfants d'une même classe mangent à la/les mêmes tables

Concernant les activités sportives annulées :

Il a été précisé que les intervenants des activités sportives ne pouvaient pas proposer une autre activité qui ne soit pas du domaine du sport. Il n'y aura donc pas de remplacement de ces activités pour le moment.

3. Projets de classe et d'école

De nombreux projets ou actions pédagogiques ont été annulés, reportés ou adaptés au contexte sanitaire.

Quelques projets restent cependant d'actualité, et sont en cours de mise en œuvre.

- « Conseil des enfants » :

A l'échelle de l'ensemble de l'école, le projet de « Conseil des enfants » porté par l'association Themis, la Ville de Strasbourg et l'Education Nationale est relancé cette année. Il s'agit d'un « dispositif expérimental visant la constitution d'un conseil territorial des enfants, expérimentation préalable au développement de conseils dans l'ensemble des quartiers de la ville ».

Pour cette année scolaire, 37 élèves délégués de classe ont été élus, du CP au CM2. Ils se sont déjà réunis deux fois, pour exposer et mettre en commun les idées, propositions ou projets que les différentes classes de l'école aimeraient voir se réaliser dans l'établissement ou dans le quartier du Hohberg.

8 élèves délégués d'école ont de plus été choisis, en CM1 et CM2, pour représenter l'école du Hohberg au sein du Conseil de Quartier. Ce dernier comprend notre école ainsi que l'Ecole Élémentaire des Romains, par le biais de 8 délégués également.

Le conseil de quartier s'est déjà réuni à deux reprises en visioconférence. Il a permis aux élèves représentants les deux écoles de se rencontrer et de partager leurs idées et projets de développement local. Malgré un dispositif technique qui rend la communication plus difficile, un échange riche et instructif a pu avoir lieu.

Nous communiquerons bientôt un 1^{er} état des lieux de toutes les propositions ayant émergé de ces différents conseils.

- Projets par niveaux :

- ⇒ CP :

- 2 classes de CP : Escalade à la salle Block Out (4 jours) => prévu mais incertain
- Spectacle « Casse-Noisettes » à l'Opéra du Rhin en janvier => annulé
- Projet autour des saisons au Cine Bussière (5 classes) => en cours

- ⇒ CE1 :

- Poney dans un centre équestre (4 jours) => prévu
- Projet autour de l'Opéra
- Cycle Natation en mai-juin => à voir

- ⇒ CE2 :

- CE2 : Escalade à la salle Block Out (4 jours) => prévu mais incertain
- Cycle Natation en mai-juin => à voir
- Education à la sécurité routière : « permis piéton » (avec la Police Nationale)

- ⇒ CM1 :

- Cycle Patinoire en avril-mai => à voir
- 4 jours au Cine Bussière : projet autour de l'eau => fait
- Projet Météo : fait
- Education à la sécurité routière
- Module d'interventions sur le Numérique
- Becker+Galand : Découverte de la biodiversité (4 jours en avril)

⇒ **CM2 :**

- Education à la sécurité routière à vélo (avec le CADR67)

⇒ **Pour toutes les classes :**

- KM Solidarité (mai)
- Course aux nombres
- Maths sans frontières

4. Mise en place d'un Espace Parents et d'une garderie du matin

De nombreux parents cherchent un service de garderie pour le matin avant l'école. Cette information a été transmise à l'AFL 67, avec le nom et les coordonnées des familles intéressées.

Afin de mettre en place ce dispositif à la rentrée 2021, l'AFL et l'école envisagent de créer un Espace Parents à partir du mois d'avril. Cet Espace de soutien à la parentalité donnera la possibilité aux parents d'élèves de venir une fois par mois à l'école s'informer au sujet de ce nouveau service périscolaire, et d'y inscrire leurs enfants. Il permettra également aux parents d'échanger entre eux, de rencontrer la direction de l'école et des parents élus.

Une réunion est prévue en mars avec l'AFL et les parents élus, pour préciser la mise en œuvre de ce dispositif.

Cet espace de rencontre et de dialogue pourrait être maintenu l'année prochaine, s'il répond effectivement à un besoin et s'il est suffisamment investi par les parents.

5. Préparation de la kermesse de l'école

Une kermesse de l'école devrait être organisée le vendredi 25 juin 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

Du matériel de kermesse a déjà été commandé à la Ville de Strasbourg.

Elle s'organisera comme l'an passé en deux temps. L'après-midi sera consacrée à des jeux pour les élèves, dans l'école. A partir de 16h30, les portes de l'école seront ouvertes aux parents d'élèves (et les élèves seront sous leur responsabilité).

Par le biais de M. Ozenne, il était question que la Ville de Strasbourg puisse subventionner l'achat de verres en plastique réutilisables. Nous souhaiterions en avoir la confirmation, ainsi que les détails pratiques relatifs à cet achat.

Côté école, le comité de préparation de cet événement est composé de Mmes Stefanini, Tomas Cascallo, Rodicq, Serres et Bécard.

Les parents d'élèves qui souhaitent s'investir dans ce projet sont chaleureusement invités à les rejoindre.

6. Sécurité Rue Ovide :

Le point d'accès des CE2-CM1-CM2 situé rue Ovide posait un problème de sécurité, sur le trottoir et la chaussée.

Suite à notre demande, une interdiction de circuler a été mise en place aux horaires d'entrée/sortie des élèves, pendant les congés scolaires de la Toussaint. Une dépose-minute a été installée rue de l'Engelbreit, juste avant l'entrée de la rue Ovide.

La Police Municipale est venue informer les automobilistes et contrôler la bonne application de cette

interdiction pendant deux-trois semaines en novembre. En décembre les habitudes commençaient à changer et la situation s'améliorait progressivement.

Mais depuis janvier la Police ne vient plus et c'est à nouveau un défilé de voitures aux horaires d'entrée/sortie des élèves.

Malgré nos demandes répétées, soit la PMR n'est pas présente, soit elle est là mais ne s'occupe soi-disant que de la sécurité des élèves, et pas de la circulation...

La situation est donc à nouveau problématique, et dangereuse pour l'ensemble des usagers du site.

Nous demandons une nouvelle fois à la Municipalité d'assurer la sécurité des habitants du quartier, en garantissant l'absence de circulation automobile rue Ovide.

7. Point sur l'avancement des travaux et le projet de rénovation du Groupe Scolaire :

Suite à la réunion de concertation organisée le 21/01 par la Ville de Strasbourg, de nombreuses interrogations demeurent quant au projet de rénovation de l'école du Hohberg.

Les questions et propositions de l'équipe pédagogique et des parents élus sont résumées dans le document de travail ci-joint. Ce dernier a été transmis aux services concernés de l'Eurométropole il y a quelques jours. Nous attendons maintenant des réponses claires et précises à l'ensemble des points abordés dans ce document.

Date du prochain conseil d'école : mardi 08 juin 2021

A Strasbourg, le 18 février 2021

Alain Heitzmann

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur